C.44
.865Zc
1914
UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY
AUG 22 1919

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

COURS de VACANCES 1914

Sommaire des principaux Cours du mois de Juillet

PHONÉTIQUE

Cours de M. ROSSET

PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

La phonation

I. — La parole humaine étant produite par un courant d'air, rendu sonore, et modifié à son passage dans la bouche, l'analyse physiologique étudie : 1° la production et le régime du souffle ; 2° la vocalisation du souffle ; 3° les diverses formes des cavités où passe le souffle.

II. — Les méthodes : 1° l'observation directe ; 2° l'observation par les instruments. L'enregistrement direct des mouvements : photographie et cinématographie. La méthode graphique : cylindre enregistreur, tambour enregistreur, appareil explorateur.

III. — La lecture des graphiques. Courbes construites par points figuratifs. Courbes continues des appareils inscripteurs. Correction et interprétation des courbes instrumentales.

PHONÉTIQUE DESCRIPTIVE

Les voyelles françaises

I. — Du rôle et de l'emploi de la phonétique dans l'étude pratique des langues vivantes. Les diverses méthodes. Enseignement de l'articulation : l'écriture phonétique. Enseignement de la diction : le phonographe.

II. — La bonne prononciation française. Origines historiques de la prononciation moderne.

III. — Les caractéristiques vocaliques : hauteur, intensité, durée, timbre. Importance du timbre pour la prononciation correcte. Définition des voyelles par l'articulation physiologique. Classification générale des voyelles : ouvertes, intermédiaires, fermées. Les timbres d'une même voyelle : ouvert, moyen, fermé.

IV. — La voyelle *A*. Combien il y a d'*a* en français; comment ils s'articulent; dans quels cas prononce-t-on *a* ouvert, moyen, fermé, en français, dans les syllabes toniques et atones. Défauts généraux des étrangers dans la prononciation des *a*.

V. — Les voyelles *E, Œ, œ* dit *muet, I, U, O, Ou*.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Cours de M. MORILLOT

Leconte de Lisle

1re Leçon. — L'Ile Bourbon. — La jeunesse du poète : ferveur idéaliste, le culte de la Beauté.

2e Lecon. — Le premier amour. — Femmes et jeunes filles.

3e Leçon. — La Nature : la flore et la faune.

4e Leçon. — Le pessimisme, la poésie de la mort, l'angoisse religieuse.

Cours de M. CHABERT

Stendhal et le roman français de 1830 à 1840

I. — Délimitation du sujet : durant les premières années de Louis-Philippe, c'est dans le roman surtout que se manifeste le passage du romantisme au réalisme,

Le rôle spécial d'Henri Beyle, né à Grenoble en 1783, connu dès 1817 sous le pseudonyme de Stendhal. Son enfance à Grenoble, sa jeunesse à Paris, en Allemagne, en Italie. Ses idées philosophiques et littéraires.

II. — *Le Rouge et le Noir* (nov. 1831). — Comment Stendhal a su mettre en œuvre un fait divers, transporter du vécu dans le domaine spéculatif, tirer d'un procès criminel une « chronique du XIXe siècle », et constituer des types : femmes, prêtres, provinciaux, parisiens, tous dominés de très haut par le caractère de Julien Sorel.

III. — *La Chartreuse de Parme* (1839). — Prédilection de Stendhal pour l'Italie, envisagée dans son passé et dans son avenir. Ses nombreux ouvrages d'inspiration italienne : les *Promenades dans Rome*, les *Chroniques*, la *Peinture en Italie*. La composition de la *Chartreuse*, les digressions, le style.

IV. — Les poètes romanciers. Victor Hugo et *Notre-Dame de Paris* (1831). — L'influence de Walter Scott sur la génération de 1830 et le succès en France du roman historique. Mélange de la fantaisie et de la couleur locale ; plus de descriptions que de récit ou d'action.

V. — Les poètes romanciers (suite). Alfred de Vigny et *Stello* (1832), *Servitude et Grandeur Militaires* (1835). — Les nouvelles et les contes d'Alfred de Musset. Quel que soit le mérite de ces auteurs et de leurs œuvres, le roman français allait évoluer dans une direction tout opposée au romantisme.

VI. — George Sand et le roman idéaliste : *Indiana, Valentine, Jacques, Mauprat*. — Fraîcheur et vérité poétique du paysage, caractère bourgeois de l'intrigue, condition moyenne des héroïnes et des héros : les sentiments sont ici plus romanesques que les aventures. Le *droit divin* de la passion.

VII. — Le roman réaliste. H. de Balzac (1799-1850). — Origine et débuts de l'auteur, rompu, dès sa jeunesse, à l'intelligence des « affaires » et de leur rôle essentiel dans la société issue de la Révolution. Définition de son art. La *Comédie Humaine* : documents historiques, réalistes et scientifiques. Le style de Balzac. Fortune de son système dans la suite du XIX^e^ siècle.

VIII. — Analyse détaillée d'un roman de Balzac. Lecture et commentaire des passages les plus caractéristiques. Conclusion générale.

Cours de M. MAUGAIN

I. — Les moralistes et les satiriques français avant le XVII^e^ siècle

I. — *Jusqu'au XVI^e^ siècle.* — *a*) Qu'est-ce qu'un moraliste ou un satirique ? A quels écrivains, entre le XII^e^ et le XV^e^ siècle convient l'un ou l'autre de ces titres ?

b) Sous quels traits les uns et les autres peignent femmes, marchands, étudiants, peuple, chevaliers.

c) Presque tous les moralistes du temps rêvent de réformer les mœurs et exaltent un idéal purement chrétien.

d) Rutebœuf et Jean de Meung mis à part pour leurs audaces.

II. — *Rabelais. — La Ménippée.* — *a*) La fiction du roman de Rabelais exposée dans une analyse rapide. Pourquoi l'auteur recourt à l'allégorie. Sous quels traits il peint chevaliers, étudiants, femmes, clercs.

b) Il faut, selon Rabelais, suivre la nature. Comment il développe ce principe dans la partie consacrée à l'abbaye de Thélème et dans l'exposé d'un système d'éducation.

c) Originalité et tendances de la *Satire Ménippée.*

III. — *Montaigne, du Vair, François de Sales.* — *a*) Les causes du succès obtenu par les *Essais* de Montaigne : les mérites de la forme, l'agréable portrait que l'auteur trace de lui-même, l'originalité des jugements qu'il porte sur toutes choses.

b) Des limites du scepticisme de Montaigne. Différence à établir, suivant l'auteur, entre ce qui dépasse notre expérience et ce qui est à notre portée ; — entre ce qui peut accroître ou diminuer le bonheur.

c) Application de ce principe dans l'*Institution des enfants.*

d) Le rationalisme de Montaigne opposé au christianisme de Guillaume du Vair et de François de Sales.

II. — Les moralistes de 1600 à 1665

I. — *Descartes. — Balzac. — La Rochefoucauld.* — *a*) *Le traité des passions* de Descartes. — Influence du cartésianisme sur les moralistes du XVII[e] siècle.

b) Balzac a répandu les lieux communs moraux de l'antiquité.

c) La vie et le caractère de La Rochefoucauld, en tant qu'ils peuvent expliquer les *Maximes.*

d) Le sens et la portée des *Maximes.* Comment l'ouvrage constitue le testament de la société précieuse. Comment s'expliquent à la fois le scandale et l'admiration qu'il provoqua parmi les contemporains.

II. — *Les Jansénistes et Pascal.* — *a*) Les Jansénistes français. — Leurs principes essentiels. Leurs plus illustres représentants.

b) Comment le tempérament de Pascal, sa première éducation, ses études et ses fréquentations contribuèrent à lui donner tout à la fois un esprit scientifique et un caractère passionné, dont on trouve les marques dans ses deux principaux ouvrages.

c) *Les Provinciales* et la lutte contre la morale de l'intention.

d) *Les Pensées.* — Ce que Pascal doit à Montaigne. — Il diffère de lui comme étant un satirique chrétien : exposé de l'*Apologie de la Religion chrétienne*, suivant le plan probable de Pascal.

Cours de M. BILLION

La tragédie classique

I. — *Objet du cours.* — Montrer comment est faite une tragédie française ; en expliquer le mécanisme ; étudier la provenance, la nature, la valeur des divers éléments qui la constituent. Intérêt et actualité de la question.

Le sujet. — Choix d'événements et de personnages illustres, empruntés d'ordinaire à l'histoire ou à la mythologie des anciens ; par suite, pas de tragédie bourgeoise, et pendant longtemps, pas de tragédie nationale. Raisons littéraires, morales, sociales de ce choix. Discussion de ces raisons.

II. — *L'action.* — La tragédie française est dans son essence la représentation d'une crise morale ; par là elle se distingue de la tragédie grecque et du drame shakespearien. Conséquences de ce principe sur la nature de l'action : *a*) elle est rapide et resserrée : aussi s'accommode-t-elle aisément des trois unités ; *b*) elle est tout intérieure : aussi dédaigne-t-elle le décor, le spectacle ; l'auteur renvoie derrière le théâtre toute action extérieure et ne nous fait assister qu'au contre-coup des événements sur les sentiments des personnages.

Avantages et inconvénients de cette conception de l'action dramatique.

III. — *La psychologie.* — *a*) Elle est limitée chez nos classiques par le souci des bienséances et de la clarté ; comparaison avec Shakespeare ; *b*) elle n'étudie les sentiments que sous leur aspect dramatique, et dans la mesure où ils tendent à l'acte : élimination des états d'âme purement affectifs, qui sont la matière du lyrisme ; comparaison avec les Grecs ; *c*) dans ces limites, profondeur et originalité de l'observation morale, chez nos grands tragiques. L'image qu'ils nous ont laissée des grandeurs et des faiblesses de notre nature. Corneille et l'apologie de la volonté. Racine et la peinture des passions ; *d*) finesse du public qui a applaudi un tel théâtre. Le goût de l'analyse psychologique au XVII^e^ siècle ; comment et pourquoi il se perd au XVIII^e^.

IV. — *Le style.* — On retrouve dans le style les mêmes caractères que dans la psychologie et dans l'action : *a*) il n'est ni lyrique ni épique (sauf de rares exceptions). Il est proprement dramatique : il exprime des âmes tendues vers l'action et la lutte ; *b*) il est logique et le plus souvent oratoire : c'est une suite d'analyses, de discussions, de plaidoyers.

Critiques qu'on a adressées à ce style : sa noblesse continue ; la monotonie de l'alexandrin. Que penser de ces critiques ?

V. — *Conclusion.* — Faveur dont la tragédie classique a d'abord joui chez nous et à l'étranger. Mais bientôt elle a subi de rudes assauts, qui se multiplient pendant tout le XVIII^e^ siècle et préparent la voie au Romantisme. Ces attaques se justifient : *a*) par l'insuffisance même des représentants de la tragédie au XVIII^e^ siècle ; *b*) par le souci d'adapter le théâtre aux exigences de la vie et de la pensée modernes ; *c*) chez les étrangers, par le désir de substituer à l'imitation des Français un théâtre national. La plupart de ces jugements, inspirés par la polémique, manquent de mesure. Aujourd'hui, il nous est plus facile d'être impartial et de démêler sous les conventions surannées les principes féconds de ce système dramatique.

Cours de M. LIEUTIER

Ronsard et La Pléiade

I. — Clément Marot. — Ses attaches au moyen-âge. — La poésie de cour ; l'inspiration familière ; poésie sans profondeur.

II. — La Renaissance poétique. — La formation de la Pléiade. — Les doctrines de la nouvelle école : *La Défense et illustration de la Langue française, l'Abrégé de l'Art poétique, les Discours.* — Inspiration antique et inspiration moderne. — Les réformes entrevues et tentées. — Les genres poétiques. — La langue poétique.

III. — Ronsard. — Sa vie glorieuse. — Ronsard, poète épique, ailleurs que dans *la Franciade.* — Un grand poète oratoire, religieux, satirique, surtout lyrique. — Les thèmes de Ronsard : la nature, l'amour. — Les amies de Ronsard. — La maîtrise de la versification.

IV. — Les disciples. — Joachim du Bellay. — *Les Antiquités, les Regrets* — Un Poète satirique, pittoresque, mélancolique. — Le sonnet.

Baïf, Belleau, Desportes.

V. — Un attardé : Agrippa d'Aubigné. — *Les Tragiques.* — La satire religieuse. — Grandeur de l'inspiration. — La Pléiade et Ronsard, célèbres en leur temps, méconnus et condamnés au XVII^e^ siècle, glorifiés au XIX^e^.

HISTOIRE DE L'ART

Cours de M. ESMONIN

L'art français au XVIII^e siècle

I. — *L'art de 1700 à 1725.* — La transformation des arts à la fin du règne : disparition de l'autorité académique, du « grand goût » et des formes solennelles. — Le nouveau public de bourgeois ; les salons et la vie de société ; la galanterie ; le décor d'intimité.

Les influences septentrionales (Flandre, Hollande, Angleterre) remplacent l'influence italienne.

Les portraitistes : Rigaud et Largillière.

Le peintre de la Régence : Watteau.

II. — *La peinture de 1725 à 1760.* — La condition des artistes. Le gouvernement, les salons, les femmes. — Les idées et les sentiments : élégance et libertinage.

La peinture académique : Van Loo, Lemoyne, De Troy.

François Boucher, peintre de la société du XVIII^e siècle. Mythologie galante et Pastorales.

III. — *La peinture, de 1725 à 1760 (suite).* — Portraitistes et peintres de la nature : l'art « aimable et vrai ». — Les influences hollandaises. — Quentin La Tour ; le pastel.

Chardin, peintre d'intérieur, de natures mortes. Intimité et vie simple.

IV. — *Les peintres de la sensibilité, au milieu du siècle.* — Diderot et ses *Salons* : naissance de la critique ; extension du public amateur.

Greuze, le peintre mélodramatique. La traduction des sentiments féminins ; les ingénues ; la déclamation.

Fragonard ; virtuosité du coloriste ; verve de la composition.

V. — *L'architecture et la sculpture sous Louis XV.* — Les nouveaux besoins du public : art civil ; décoration des intérieurs. Embellissements des villes (Paris, Bordeaux, Nîmes, Nancy). Quelques monuments : formes antiques adaptées à la vie moderne. Gabriel.

La sculpture : décoration ; portraits ; bibelots.

Les Coustou, Bouchardon, Pigalle, Falconet.

3 0112 073254721

HISTOIRE POLITIQUE

Cours de M. ARBOS

Les Constitutions de la France au XIX^e siècle

I. — *Introduction.* — 1° Objet du cours et définitions. — 2° Le sens général de l'évolution constitutionnelle de la France au XIX^e siècle. — 3° La Charte de 1814 et la Monarchie constitutionnelle censitaire ; *a*) la Constitution sénatoriale ; la déclaration de Saint-Ouen ; le travail de la Commission royale ; *b*) la Charte : la société garde l'organisation révolutionnaire ; le régime politique adopté de l'Angleterre : assemblées représentatives et cens.

II. — *De la monarchie censitaire à la démocratie césarienne.* — 1° Charte de 1830 et monarchie censitaire parlementaire ; la Charte, contrat entre la dynastie et la nation ; le cens abaissé ; fonctionnement du régime ; altération du régime parlementaire ; étroitesse du pays légal. — 2° La République démocratique : *a*) la Révolution de février 1848 et le suffrage universel ; *b*) la Constitution de 1848 : origine, rapports, conflit des pouvoirs exécutif et législatif. — 3° la démocratis césarienne : *a*) le coup d'État du 2 décembre 1851 ; la souveraineté du peuple affirmée et confisquée par le plébiscite ; *b*) Constitution républicaine de 1852 : pouvoir personnel ; annulation de l'Assemblée représentative.

III. — *Évolution constitutionnelle du Second Empire (1852-1870).* — 1° L'Empire autoritaire et la suppression de la vie publique, 1852-1860. — 2° L'Empire libéral : *a*) 1860-1867 : évolution libérale à la suite de la guerre d'Italie ; l'adresse ; *b*) 1867-1869 : à la suite des difficultés intérieures et extérieures, établissement du droit d'interpellation et des libertés de réunion et de la presse ; *c*) 1869-1870 : le régime représentatif. — 3° L'Empire parlementaire : 1870.

IV. — *La troisième République.* — 1° Révolution du 4 septembre 1870 et Gouvernement provisoire. — 2° La préparation de la République par l'action de M. Thiers et les divisions des monarchistes. — 3° La Constitution de 1875 ; les lois qui la forment ; l'organisation des pouvoirs ; le caractère de monarchie parlementaire démocratisée.

4959. — Grenoble, imp. Allier.